HMT Audit & Associés

1, Boulevard de Magenta
F-75010 PARIS

Tél. 33 (0) 1.42.39.17.90

E. : hmt@dsaf.com
www.dsaf.com

SIRET 434 251 492 000 14
NAF : 6920Z

Numéro TVA Intracommunautaire
FR 62 434 251 492

Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Paris

ASSOCIATION GERMINAL

ASSOCIATION LOI DE 1901

Siège social : 102 C rue Amelot

75 011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

ASSOCIATION GERMINAL

ASSOCIATION LOI DE 1901
Siège social : 102 C rue Amelot

75 011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres,

Opinion

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'association GERMINAL, en exécution de mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Mixte, approuvant la mission d'audit de régularisation portant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020, nous avons effectué l'audit particulière des comptes annuels de l'association GERMINAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels **sont**, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous précisons que l'association GERMINAL a été créé en date du 14 janvier 2020 et établit pour la première fois des comptes annuels au 31 décembre 2020.

Fondement de l'Opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe des comptes annuels intitulées :

- « *Faits caractéristiques* » qui traite des impacts de la crise sanitaire liée au Covid-19,

- « *Présentation de l'entité* » mentionnant l'apport partiel d'actifs de GROUPE SOS JEUNESSE vers l'Association GERMINAL avec effet rétroactif au 1er janvier 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacements et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

L'annexe des comptes annuels ne mentionne pas les informations relatives aux flux de Trésorerie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Le rapport de gestion du président a été adressé aux membres en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'assemblée générale mixte en date du 30 juin 2021 a approuvée le rapport d'activité, le rapport de gestion, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et a approuvé la mission d'audit de régularisation portant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Nous avons été avisés de la convention suivante, visée à l'article R.612-5 du code de commerce, qui a été passée au cours de l'exercice écoulé.

- Convention d'avance de trésorerie en date du 26 octobre 2020 entre l'Association Groupe SOS SOLIDARITES et GERMINAL sans intérêts :

Créance comptabilisée en 2020 : 20 000.00 €

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 juin 2021

HMT AUDIT ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

HUBERT M TUBIANA
Associé

GROUPE SOS

Germinal EITI

Comptes Annuels

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	8 613	1 267	7 346		7 346	
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	5 600	114	5 486		5 486	
	Installations techniques Matériel et outillage	10 331	4 576	5 755		5 755	
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	15		15		15	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	1 727		1 727		1 727	
	Autres	3 640		3 640		3 640	
	Total I	29 926	5 957	23 969		23 969	
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	504 520	10 061	494 459		494 459	
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	501		501		501	
	Charges constatées d'avance (2)	939		939		939	
	Total II	505 961	10 061	495 900		495 900	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
	Ecarts de conversion actif **(V)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	535 887	16 018	519 869		519 869	

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	21 728		21 728	
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	177 129		177 129	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	13 985		13 985	
	Situation nette (sous total)	212 842		212 842	
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	212 842		212 842	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	128 383		128 383	
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	60 552		60 552	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	35 064		35 064	
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	83 029		83 029	
	Total IV	307 027		307 027	
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	519 869		519 869	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	282 058		282 058	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 491		6 491	
Utilisations des fonds dédiés	9 991		9 991	
Autres produits	26 096		26 096	
Total I	324 636		324 636	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	149 887		149 887	
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	6 059		6 059	
Salaires et traitements	100 750		100 750	
Charges sociales	37 185		37 185	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 382		2 382	
Dotations aux provisions	1 978		1 978	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	14 082		14 082	
Total II	312 323		312 323	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	12 313		12 313	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	55		55	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	55		55	
2. Résultat financier (III-IV)	55-		55-	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	12 258		12 258	
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 727		1 727	
Total V	1 727		1 727	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	1 727		1 727	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	326 363		326 363	
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	312 378		312 378	
5. EXCEDENT OU DEFICIT	13 985		13 985	

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, caractérisés par les données suivantes :

✓ Total du bilan	519 869 €
✓ Total du compte de résultat (Produits)	326 363 €
✓ Résultat de l'exercice (excédent)	13 985 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Président Administrateur Unique de l'Association.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes

PRESENTATION DE L'ENTITE

L'association Germinal a été créée en date du 14 janvier 2020.
Elle a pour objet la lutte contre l'exclusion et l'accompagnement vers une transition écologique et durable des territoires. Elle vise au déploiement d'actions et de toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objectifs de développement durable, social et local afin de répondre aux enjeux de cohésion et de transition écologique et sociétale.
Pour cela l'Association met en œuvre l'ensemble des leviers permettant de renforcer l'inclusion sociale de tous, le développement territorial et d'accélérer la transition écologique vers des modèles efficients et résilients.
En décembre 2020 un traité d'apport partiel d'actifs a été signé entre le Groupe SOS Jeunesse et Germinal, visant à transférer l'universalité des droits, des obligations, et des biens se rapportant à l'établissement dénommé "Germinal" de SOS Jeunesse vers l'Association Germinal. Cet apport a pris effet au 31 décembre 2020 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2020.

L'association a établi les comptes annuels sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des états financiers sans prendre en compte les incidences potentielles liées aux événements survenus postérieurement à la date d'arrêté des comptes. Conformément aux recommandations de l'ANC, l'association n'a pas procédé à des classements au sein de son résultat comptable différents de ceux opérés usuellement.
Les dirigeants n'ont pas identifié d'incertitude significative sur la capacité de la structure à poursuivre son exploitation.

FAITS CARACTERISTIQUES

1 Conséquences de la crise sanitaire Covid 19

Les perturbations économiques provoquées par la crise sanitaire ont eu en 2020 des répercussions limitées sur l'activité de l'association.
Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement ont conduit, l'association à adapter son activité, l'activité étant retournée à la normale en dehors des périodes de confinement.
L'association a établi les comptes annuels sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des états financiers sans prendre en compte les incidences potentielles liées aux événements survenus postérieurement à la date d'arrêté des comptes. Conformément aux recommandations de l'ANC, l'association n'a pas procédé à des classements au sein de son résultat comptable différents de ceux opérés usuellement.

L'association a bénéficié en octobre 2020 d'une avance de trésorerie de SOS Solidarités pour 20.000 € à échéance au 31 décembre 2022.
L'association des locaux 7 place du Bossu – 59410 Anzin, bail

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Covid-19

Au regard de l'imprévisibilité de l'évolution de la crise sanitaire et de l'incertitude de ses conséquences, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer les impacts qu'elle aura sur l'information financière de 2021

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes 12

; mais nous n'avons pas d'indice de pertes de valeur sur la valorisation de nos placements financiers ni sur la valorisation de notre patrimoine immobilier opérationnel.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

S'agissant du premier exercice, les méthodes de présentation sont conformes aux nouvelles règlementations comptables des organismes non lucratifs applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

a) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

b) IMMOBILISATIONS CORPORELLE IMMEUBLES ET MEUBLES :

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires. Elles font l'objet d'une comptabilisation par composants en application du règlement ANC 2014-03. Les éléments suivants sont notamment pris en compte :

- mise en évidence du coût d'achat des terrains,
- décomposition des actifs en distinguant les éléments constitutifs ayant une durée d'utilisation différente devant faire l'objet d'un plan d'amortissement propre,
- les valeurs résiduelles ne sont pas déduites de la base amortissable, l'association n'ayant pas de politique de programme de cession avant la fin de la durée de vie de ses actifs ou parce que lesdits biens sont pratiquement ou totalement amortis.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et en fonction de leur durée normale d'utilisation. Ils sont pratiqués à compter de la mise en service selon la règle du prorata-temporis :

Catégorie	Mode	Durée
Construction	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Dépréciation des actifs : Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Si la valeur actuelle de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée dans les comptes.

c) IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés lors de leur acquisition.

Ils peuvent être, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur à la clôture. Cette valeur d'inventaire est appréciée d'une part par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres de la participation concernée, et d'autre part, en prenant en considération les perspectives de rentabilité et de développement.

Le détail des participations détenues est communiqué en note 3 de l'annexe ; les dépréciations sont, elles, indiquées en note 8 de l'annexe.

h) CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable ou en cas de litige avec les autorités de tarification. Les créances sont comptabilisées dès que le débiteur véritable est identifié.
Les dépréciations constatées sur les créances sont indiquées en Note n°8 de l'annexe.

i) TRESORERIE - EMPRUNTS

- **Disponibilités :** lorsque des accords de fusion de comptes ont été obtenus et contractualisés avec les banques, il est procédé à la compensation des soldes débiteurs et créditeurs desdits comptes. Le solde est présenté soit à l'actif, soit au passif suivant la situation nette pour chacune des banques.

- **Valeurs mobilières de placement :**

  Titres : ils sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré – premier sorti. Des dépréciations sont constatées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à sa valeur comptable.

  A la clôture, l'association ne dispose d'aucun titre de placement.

- **Emprunts :** les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

  A la clôture, l'association ne dispose d'aucun emprunt.

j) APPORTS AVEC DROIT DE REPRISE

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes

Les apports en fonds associatifs sont constatés au passif du bilan dans les autres fonds associatifs.

k) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de différentes conventions signées avec les financeurs, des subventions ayant pour objet la réalisation d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan en subvention d'investissement.

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat d'exploitation au même rythme que les actifs subventionnés.

l) PROVISIONS REGLEMENTEES :

Amortissements dérogatoires : lorsque la dotation aux amortissements, résultant de l'application du règlement A.N.C. 2014-03, est inférieure à la dotation initialement prévue et autorisée par le financeur, la différence est constatée en Amortissements dérogatoires.

m) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Les provisions pour risques et charges sont déterminées, conformément au règlement ANC 2014-03 en retenant les risques identifiés et rendus probables par un évènement en cours à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques prud'hommes et autres litiges sont évalués en conformité avec le règlement ANC 2014-03.

Les engagements pour indemnités de fin de carrière sont évalués selon les hypothèses suivantes :

- prise en compte d'un taux d'actualisation 0.40%,
- coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association,
- l'âge de départ à la retraite est fixé à 67 ans,
- application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation et espérance de vie),
- il est tenu compte du salaire du mois de décembre en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite (taux de progression des salaires).
- taux de charges sociales et fiscales retenu à 36%.
- Le montant de l'engagement inscrit est proratisé en fonction du nombre de droits acquis en matière d'années de présence pour chacun des salariés.

n) FONDS DEDIES

Les fonds dédiés enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés relatifs à des immobilisations amortissables : l'entité rapporte en produits le montant du bien sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement de l'immobilisation.

****

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions / Rebuts	Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement										
Autres immobilisations incorporelles		8 613								8 613
Ecart d'acquisition										
Immobilisations incorporelles		**8 613**								**8 613**
Terrains										
Constructions		5 600								5 600
Installations techniques matériel et outillage										
Installations générales, aménagements divers										
Matériel de transport										
Matériel de bureau et informatique		6 366			873					7 239
Mobilier					3 092					3 092
Autres immobilisations corporelles										
Immobilisations corporelles en cours										
Avances et acomptes										
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés										
Immobilisations corporelles		**11 966**			**3 965**					**15 931**
Participations		15								15
Prêts					1 727					1 727
Autres titres et immobilisations financières		3 640								3 640
Immobilisations financières		**3 655**			**1 727**					**5 382**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS		**24 234**			**5 692**					**29 926**

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Valeur brute début exercice	Dotations	Diminutions et Reprises	Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement										
Autres immobilisations incorporelles		1 267								1 267
Ecart d'acquisition										
Amortissements immobilisations incorporelles		1 267								1 267
Terrains										
Constructions		114								114
Installations techniques matériel et outillage										
Installations générales, aménagements divers										
Matériel de transport										
Matériel de bureau et informatique		1 001			483					1 484
Mobilier					3 092					3 092
Autres immobilisations corporelles										
Amortissements immobilisations corporelles		1 115			3 575					4 690
TOTAL DES AMORTISSEMENTS		2 382			3 575					5 957

ETAT DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	1 727	1 727	
Autres immobilisations financières	3 640	3 640	
Clients douteux			
Usagers, clients et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations destinés à être cédés			
Personnel & comptes rattachés	235	235	
Sécurité sociale et autre organismes sociaux			
Etat et collectivités publiques	294 978	294 978	
Groupe et associés			
Autres créances	208 973	208 973	
Charges constatées d'avance	939	939	
TOTAL GENERAL	**510 492**	**510 492**	
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES	DEGRE D'EXIGIBILITE			
	Montant brut	1 an au plus	à plus d'un an moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt obligataire (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes des legs ou donations				
Fournisseurs et comptes rattachés	128 383	128 383		
Personnel & comptes rattachés	13 667	13 667		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	20 028	20 028		
Etat et collectivités publiques	26 857	26 857		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres dettes	35 064	15 064	20 000	
Produits constatés d'avance	83 029	83 029		
TOTAL	**307 027**	**287 027**	**20 000**	
(2) Montant :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

VARIATION DES FONDS PROPRES

NATURE DES RESERVES	Montant début exercice proforma	Affectation résultats	Retraitements	Transfert Association ou Mutualisation CPOM	Fusions / Reprises	Variations Périmètre Fusions / APA hors Groupe	Dotation / Augmentation	Reprise / Diminution	Montant fin exercice
Fonds propres									
Fonds associatifs sans droit de reprise									
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires									
Fonds associations avec droit de reprise					**21 728**				21 728
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires					21 728				21 728
Ecarts de réévaluation									
Réserves									
Réserves légales									
Réserves statutaires ou contractuelles									
Réserves pour projet de l'entité									
Autres réserves (dont investissement)									
Réserves ESMS sous gestion contrôlée									
Investissement									
Compensation									
Compensation des charges d'amortissement									
Trésorerie									
Report à nouveau				**177 129**					**177 129**
Report à nouveau des ESMS sous contrôle de tiers									
Résultats soumis à approbation des autorités de tarification									
Charges rejetées par l'autorité									
Charges dont la prise en compte est différée									
Autres Reports à nouveau				177 129					177 129
Activités des ESMS sous gestion libre									
Autres activités				*177 129*					*177 129*
Résultat de l'exercice							**13 985**		**13 985**
Activités ESMS sous gestion contrôlée									
Autres activités							13 985		13 985
Situation nette				**177 129**	**21 728**		**13 985**		**212 842**
Fonds propres consomptibles									
Subventions									
Provisions réglementées					1 727			-1 727	
Autres fonds propres									
TOTAL				**177 129**	**23 455**		**13 985**	**-1 727**	**212 842**

HWT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice Proforma	Dotation exercice	Reprise exercice utilisée	Reprise exercice non utilisée	Fusions / APA Groupe	Variations Périmètre Fusions / APA hors Groupe	Autres mouvements	Montant fin exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES								
Amortissements dérogatoires								
Prov. réglementées pour renouvellement des immos								
Prov. pour équilibre de la section d'investissement								
Prov. s/ différence de réalisation - actifs immo								
Provision liée à l'Effort de Construction			-1 727		1 727			
Provision pour couverture de BFR								
Prov. s/ différence de réalisation - actifs circulants								
Autres provisions réglementées								
TOTAL			**-1 727**		**1 727**			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								
Provisions pour litiges salariaux								
Provisions pour risques								
Provisions pour charges								
Provisions pour grosses réparations								
Provisions pour départ à la retraite								
Provisions pour fonds dédiés à l'ARTT & CET								
Provisions pour fermeture & restructuration								
Autres provisions pour risques et charges								
TOTAL								
DEPRECIATIONS								
Sur immobilisations :								
- incorporelles								
- corporelles								
- financières								
Sur stocks et en cours								
Sur comptes clients								
Autres dépréciations		1 978	-4 211		12 294			10 061
TOTAL		**1 978**	**-4 211**		**12 294**			**10 061**
TOTAL GENERAL		**1 978**	**-5 938**		**14 021**			**10 061**
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation		1 978	-4 211					
- financières								
- exceptionnelles			-1 727					
- provision pour impôts								

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes
20

FONDS DEDIES

Nature	Fonds à engager en début d'exercice proforma A	Reports B	Utilisations Montant Global C	Utilisations Dont Remboursement	Transferts D	Fusions / APA Groupe E	Variations Périmètre Fusions / APA hors Groupe F	Fonds restant à engager en fin d'exercice G=A+B+C+D+E+F	Dont Fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Extensions de places									
Evaluations externes									
Immobilisations									
Immobilisations acquises									
Travaux non immobilisés									
Charges de personnel									
Gratifications stagiaires									
Financement formation									
Financement charges financières									
Produits pharmaceutiques et matériel RDR TSN & TROD									
Mission TAPAJ									
Interpretariat traduction									
COVID19									
Autres (à détailler)			-9 991			9 991			
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
Autres (à détailler)									
FD s/ subventions			**-9 991**			**9 991**			

CHARGES A PAYER

Rubriques	Montant Net
Emprunt obligataires	
Emprunts - Intérêts courus	
Trésorerie - Intérêts courus à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers - Intérêts courus	
Comptes courants - Intérêts à payer	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs d'exploitation - Factures non parvenues	**5 383**
Dettes provisionnées pour congés à payer, RTT, autres congés et charges sociales et fiscales liées	19 439
Personnel - autres charges à payer	
Etat - autres charges à payer	
Dettes fiscales et sociales	**19 439**
Fournisseurs d'immobilisation - Factures non parvenues	
Clients - avoirs à établir	
Divers - charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**24 822**

PRODUITS A RECEVOIR

Rubriques	Montant Net
Créances rattachés à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	
Fournisseurs - RRR à obtenir et avoirs non reçus	
Personnel - produits à recevoir	
Organismes sociaux IJSS	
Etat Produits à recevoir	
Subvention à recevoir	10 000
Comptes courants produits à recevoir	
Divers - produits à recevoir	
Autres créances	**10 000**
Valeur mobilières de placement	
Placements - Intérêts courus à recevoir	
TOTAL	**10 000**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges Constatées d'Avance	31/12/2020	31/12/2019
Locations	939	
Maintenance		
Autres (à détailler)		
TOTAL	939	

Produits Constatés d'Avance	31/12/2020	31/12/2019
Subventions	83 029	
Financement des activités associatives		
Autres (à détailler)		
TOTAL	83 029	

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes

BILAN FINANCIER

BIENS	N	N-1
Biens stables		
Immobilisations incorporelles brutes	8 613	-
Immobilisations corporelles brutes		
- Terrains	-	-
- Agencements	-	-
- Constructions	5 600	-
- Installations, matériels et outillages	-	-
- Autres immobilisations corporelles	10 331	-
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	-	-
Immobilisations en cours - part investissement PPP		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-
Immobilisations financières	5 382	-
Amortissement comptables excédentaires différés	-	-
Charges à répartir	-	-
Autres	-	-
Comptes de liaison investissement	-	-
TOTAL II	**29 926**	**-**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NÉGATIF (I-II)	**-**	**-**
Actifs stables d'exploitation		
Reports à nouveau déficitaires	-	-
Résultat déficitaire	-	-
Créances Glissantes	-	-
Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)		
TOTAL IV	**-**	**-**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NÉGATIF (III-IV)	**-**	**-**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NÉGATIF	**-**	**-**
Valeurs d'exploitation		
Stocks	-	-
Avances et acomptes versés	334	-
Organismes payeurs, usagers	-	-
Créances diverses d'exploitation	504 186	-
Créances irrécouvrables en non-valeur	-	-
Charges constatées d'avance	939	-
Dépenses pour congés payés	-	-
Autres	-	-
TOTAL VI	**505 459**	**-**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	**198 432**	**-**
Liquidités		
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	501	-
Régie d'avance	-	-
Comptes de liaison trésorerie	-	-
TOTAL VIII	**501**	**-**
TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**501**	**-**
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**535 887**	**-**

FINANCEMENTS	N	N-1
Financements stables		
Apports, dotations, réserves et fonds propres	21 728	-
Réserves affectées à l'investissement	-	-
Réserve de compensation des charges d'amort.	-	-
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Provisions réglementées des plus valus nettes d'actifs	-	-
Fonds dédiés immobilisations	-	-
Emprunts - dettes financières	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Amortissements des immobilisations		
- Incorporelles	1 267	-
- Agencements des terrains	-	-
- Constructions	114	-
- Installations, matériels et outillages	-	-
- Autres immobilisations corporelles	4 576	-
Dépréciations des immobilisations	-	-
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-	-
Autres	177 129	-
Comptes de liaison investissement	-	-
TOTAL I	**204 814**	**-**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	**174 888**	**-**
Financements stables d'exploitation		
Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	-	-
Réserves de compensation des déficits	-	-
Résultat excédentaire	13 985	-
Résultat excédentaire sous contrôle de tiers financeurs	-	-
Provisions pour risques et charges	-	-
Fonds dédiés d'exploitation	-	-
Dépréciation des stocks et créances	10 061	-
Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)	-	-
TOTAL III	**24 046**	**-**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	**24 046**	**-**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	**198 933**	**-**
Dettes d'exploitation		
Avances reçues	-	-
Fournisseurs d'exploitation	128 383	-
Dettes fiscales et sociales	60 552	-
Dettes diverses d'exploitation	35 064	-
Produits constatés d'avance	83 029	-
Ressources à reverser a l'aide sociale	-	-
Fonds en dépôt par les résidents	-	-
Autres	-	-
TOTAL V	**307 027**	**-**
EXCÉDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	**-**	**-**
Financements à court terme		
Fournisseurs d'immobilisations	-	-
Fonds des majeurs protégés	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Ligne de trésorerie	-	-
Intérêts courus non échus	-	-
Autres	-	-
Comptes de liaison trésorerie	-	-
TOTAL VII	**-**	**-**
TRÉSORERIE NÉGATIVE (VIII-VII)	**-**	**-**
TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	**535 887**	**-**

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Résultat Exceptionnel	31/12/2020		
	Produits	Charges	Impact
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
QP de subventions des actifs cédés			
Autres opérations exceptionnelles en capital			
Opérations en capital			
Aux amortissements excep. des immo.			
Aux amortissements dérogatoires			
Aux prov. réglementées	1 727		1 727
Aux prov. pour risques et charges except.			
Aux dépréciations exceptionnelles			
Dotations et reprises	**1 727**		**1 727**
Pénalités et amendes			
Dons, libéralités			
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice			
Subventions accordées			
Apports avec droit de reprise			
Abandons de créances			
Rappel et dégrèvement d'impôts (autres qu' IS)			
Litiges - Contentieux			
Autres charges exceptionnelles (à détailler)			
Opérations de gestion			
TOTAL	**1 727**		**1 727**

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes

AUTRES INFORMATIONS :

ENGAGEMENTS HORS BILAN

a) **Engagements donnés :**

a.1 Engagements de retraite :

Les engagements de retraite sont évalués à **303 euros** (hypothèses indiquées dans le paragraphe m des principes comptables et méthode d'évaluation) et ne sont pas comptabilisés au passif.

EFFECTIF MOYEN

Nombre moyen de salariés	
Direction	1
Administration générale	1
Service Généraux	
Restauration	
Socio-éducatif	2
Paramédical	
Médical	
Autres Fonctions	
TOTAL	**4**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs.

Au titre de l'exercice 2020, Brigades Nature n'a bénéficié d'aucune contribution volontaire en nature.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES

Dans le cadre de la loi N° 2006-584 du 23 mai 2006, sont présentées les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association, soit un montant global de 0 euros.

Le Président Administrateur Unique n'est pas rémunéré pour ses fonctions d'administrateur et n'a perçu ni rémunération ni avantages en nature.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires comptabilisé au sein du compte de résultat s'élève à 5 000 €, TVA non récupérable incluse.

CHARGES LIEES A L'IMPOT

Non Applicable

****

HMT Audit & Associés
Société de Commissaires aux Comptes